

## COMMUNIQUE de PRESSE

Le rating des 2 dernières épreuves du prix Max Sicard étant de 98 et 99.50, son classement «Black Type» est menacé de rétrogradation automatique en 2023 si le rating 2022 est inférieur à 100, soit une valeur de 45,5.

En conséquence, comme pour le Prix du Vase d'Argent du 24 avril 2022, le Président de la SSCT, après avoir pris l'avis du Conseil d'Administration, a décidé pour **le prix Max Sicard du dimanche 27 Novembre 2022** :

- 1- La mise en place d'un complément d'allocation d'un montant de 5 000€ pour le vainqueur (en sus des 30 000€ prévus par le programme) remis au vainqueur, sous la forme d'un chèque, à l'issue de l'épreuve.
- 2- Une participation forfaitaire de 500€ pour les frais liés à la course attribuée à chaque partant.
- 3- La gratuité du logement au foyer des lads pour un accompagnateur d'un partant (les places étant limitées, les premiers inscrits seront prioritaires).